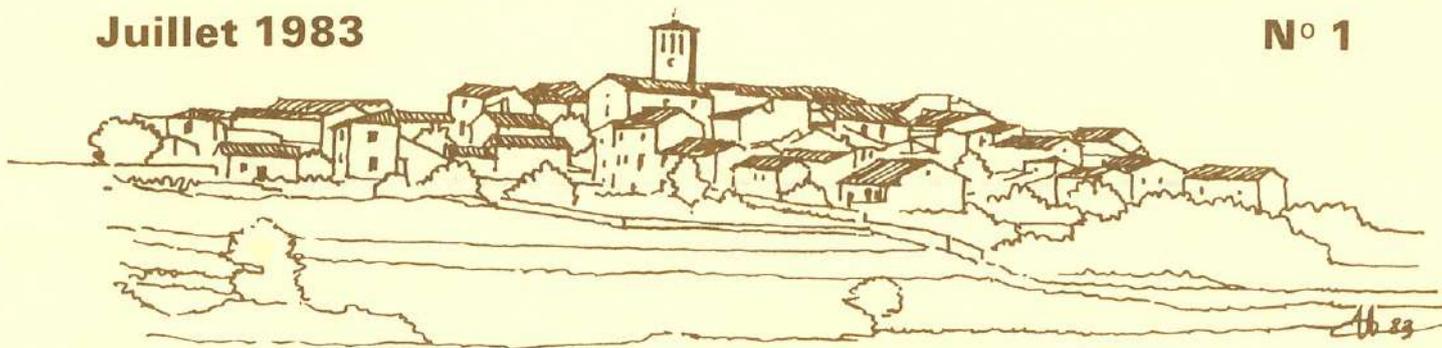


L'ÉCHO D'ARDOIX

Juillet 1983

N° 1



BULLETIN MUNICIPAL



ÉDITORIAL

Voici le premier bulletin municipal qui vient de vous être remis. J'espère qu'il vous apportera les renseignements que vous attendez de lui, tant sur la vie de la commune, les affaires municipales, sur la vie des sociétés, l'état civil et sur l'histoire de notre village. C'est au cours de la réunion du 15 avril que le conseil municipal a pris la décision de créer ce bulletin et a mis alors en place une commission d'information qui aura pour but sa réalisation. Je tiens à remercier cette équipe ainsi que les personnes hors municipale qui aident à cette réalisation.

Ce premier bulletin a été volontairement conçu comme un point de départ pour des numéros suivants qui seraient au nombre de trois par année. Nous n'avons pas la prétention de faire un grand journal puisque les prochains numéros n'auront que quatre pages, mais notre but sera de vous apporter tous les renseignements sur la vie communale et municipale avec le maximum de renseignements sur les décisions prises en conseil, et toutes les sociétés pourront nous faire vivre leurs activités.

J'espère que ce bulletin retiendra votre attention en une période de l'année où il y a les vacances et le travail important pour l'agriculture, mais en le lisant à la fraîcheur des soirs de l'été, il vous permettra de mieux connaître votre commune.

Je souhaite que nous puissions poursuivre nos investissements, maintenir notre fonctionnement pour que notre village puisse continuer sa progression. Beaucoup de travaux sont à réaliser : élargissement de routes, entretien de voirie, égouts, etc., et surtout le point le plus important actuellement, pour que se poursuive la construction et l'élaboration d'un plan d'occupation des sols.

L'équipe que vous avez élue a conscience de tous ces problèmes et c'est en travaillant dans une bonne entente que nous saurons mener à bien toutes ces réalisations.

A. Roumeysi

DÉLIBÉRATIONS ET PROJETS

Depuis l'élection du conseil municipal, trois réunions se sont tenues. La première a procédé à l'élection des commissions et des délégués municipaux dont vous trouverez la liste dans le supplément ci-joint.

Les divers projets en cours sont les suivants :

- **L'élargissement du CV N°1** va se faire incessamment. Cette route principale d'accès à Cormes déjà élargie au virage de Thoué sera poussée jusqu'à Cormes pour répondre aux besoins de transports dus à la croissance de ce hameau (ramassage scolaire, transports de matériaux pour les constructions nouvelles, collectes de lait et de produits agricoles). La tranche supplémentaire à réaliser ira depuis Les Roussines aux Perrières.

Le piquetage est en cours. Quinze propriétaires sont concernés. Nous comptons sur la compréhension et le sens civique des riverains pour que ce projet d'utilité publique puisse se réaliser sans difficulté ou retard. L'investissement prévu est de 150 000 F. (hors revêtement et imprévus).

- **Divers revêtements d'entretien de voirie communale** sont prévus cette année au budget d'investissement. Coupier, Beauvoir et le chemin de Chamas aux Mures seront vraisemblablement concernés si nos budgets nous le permettent.

- Le Syndicat départemental de l'Electricité va procéder au **renforcement du réseau électrique de Chamas**. Ce renforcement est justifié uniquement par les besoins supplémentaires de la population. Dans l'investissement réalisé par le Syndicat, 5 % sont affectés à l'amélioration de l'éclairage public. Nous en profiterons pour installer une lampe à Thoué, trois lampes à Coupier et bien sûr, à Chamas.

- La municipalité se penche actuellement sur le **ramassage du verre**. Ce dossier pourrait présenter un intérêt économique pour la municipalité et contribuer à un mouvement national qui semble se dessiner. Une étude collective pourrait être entreprise dans le cadre du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (S.I.V.M.).

- **Un plan d'occupation des sols** est indispensable si la commune veut pouvoir prendre en charge elle-même l'évolution de sa construction. Nous entreprenons les démarches nécessaires pour étudier ce projet.

- En délibération du 15 avril 1983, le Conseil a donné son accord à une entreprise lyonnaise (Ets Desmarquet) pour un **contrat d'entretien périodique de l'horloge et sonnerie du clocher**, pour un montant de 550 F. par an.

- En séance du 3 mai 1983, le Conseil a donné son accord pour soutenir la demande du Conseiller Général d'Hauterives (M. Biancheri), en vue d'un **projet de sortie d'autoroute à Saint-Uze**. Cette sortie offrirait à notre région un accès plus facile à l'autoroute.

- **Terrain de foot de Brénieux** : les trois communes de Quintenas, Saint-Romain et Ardoix étudient le dossier préparatoire à la création d'un deuxième terrain de football à Brénieux. L'investissement serait de l'ordre de 250 000 F. A ce jour, une subvention du Conseil Général (35 000 F.) a été

obtenue. Nous attendons la notification d'une subvention d'Etat (40 000 F.). Le reste sera financé par les communes au prorata du nombre d'habitants.

Nous comptons, dans chacun des prochains bulletins, vous informer plus en détail sur un sujet municipal

important :

- Syndicats intercommunaux;
- Plan d'occupation des sols;
- La voirie d'Ardoix (rues et chemins);
- Etc.

LE BUDGET COMMUNAL

Le budget dit "primitif" est une prévision votée en début d'année par le Conseil municipal. Il sera réajusté en fin d'année au vu des réalisations par un budget dit "supplémentaire".

On distingue le budget de fonctionnement (les dépenses et recettes courantes de l'année) et le budget d'investissement (les dépenses et le financement des travaux et achats d'équipement de l'année).

Notre budget total est de 1 134 267 F., qui se décompose en :

- *fonctionnement* 769 106 F.

- *investissement* 365 161 F.

selon le détail suivant :

BUDGET D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES (Investissements)		RECETTES (Source de financement)	
Semoir sel	3 500	Prélèvement sur budget de fonctionnement	123 303
Lecteur micro-fiches	2 000	Récupération de TVA sur investissements	87 141
Remboursements d'emprunts	109 661	Emprunt Caisse d'Epargne	150 000
Elargissement route de Cormes et gros entretien voirie	250 000	Divers	4 717
	365 161		365 161

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Fournitures	44 200	Taxe ordures ménagères	25 000
<i>dont :</i>		Taxes funéraires	1 000
Habillement	1 500	Produits domaniaux	5 005
Carburants	4 000	(Immeubles et concessions)	
Combustibles	35 000	Dotation du département	197 629
Entretien	200	Impôts indirects	7 335
Scolaires	2 000	Contribution directes	512 705
Bureau	1 500	<i>dont :</i>	
Personnel	231 412	Taxe d'habitation	24 453
(Charges sociales comprises)		Foncier bâti	46 453
Impôts et taxes	1 000	Foncier non bâti	52 764
Travaux et services extérieurs	88 500	Taxe professionnelle	382 000
<i>dont :</i>		Subvention fiscale	7 035
Entretien bâtiments	11 000	Produits financiers	795
Ent. voirie réseaux	20 000	Divers et subventions	19 637
Ent. matériel outillage	3 000		
Ent. matériel transport	10 000		
Ent. petit matériel	500		
Ent. eau, électricité et éclairage public	33 000		
Assurances	11 000		
Participation de la commune	143 340		
<i>dont :</i>			
Aide sociale	59 308		
Cotisations	204		
Service départemental d'incendie	6 150		
Charges intercommunales	64 944		
Ecole privée	12 000		
Divers	734		
Allocations - Subventions	9 600		
Gestion générale	40 550		
<i>dont :</i>			
Fêtes, cérémonies	300		
PTT	2 600		
Indemnités maire et adjoints	35 720		
Frais financiers	87 201		
Prélèvement pour investissements	123 303		
	769 106		769 106

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Cette rubrique est ouverte à toutes les associations, groupements ou sociétés d'Ardoix qui désirent se faire connaître, informer sur leurs activités et communiquer avec les habitants d'Ardoix.

N'hésitez donc pas à nous envoyer vos "papiers" qui contribuent à l'animation de la vie du village.

SOCIÉTÉ DE BOULE

Cette société compte environ une vingtaine de membres actifs, c'est-à-dire participant aux concours de sociétaires du samedi après-midi et du dimanche, et d'une trentaine de membres honoraires qui soutiennent et reconnaissent l'existence de cette société. Ces derniers sont admis dans ces parties de boules.

En ce qui concerne le bureau:
Président: Joseph Veyrier.
Trésorier: Alexis Mandon.

A.C.P.G.

Les Anciens Combattants prisonniers de guerre existent depuis 1945. A la Libération, nous étions vingt-quatre membres. De nos jours, il ne reste plus que la moitié, soit douze, dont le président est Joseph Veyrier et le secrétaire Jean Micoulet. Les manifestations sont celles du souvenir du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918.

CLUB DU TROISIÈME AGE

A l'occasion de ce nouveau bulletin, nous vous présentons notre association. Elle compte soixante-dix-huit membres. Le président en est Joseph Veyrier, son vice-président: Odette Mauris, son secrétaire: Emile Blanchet et son trésorier: Victoria Grange. Pendant les mois d'hiver, nous nous réunissons le 2^e et le 4^e jeudi du mois. Les occupations sont nombreuses: tricot, belote, boules, dames, loto, etc., sans oublier le thé et le café de 16 h accompagnés de biscuits. Nous avons un loto au mois de décembre et notre vente-exposition annuelle le samedi 9 juillet de 14 h 30 à 19 h et le dimanche 10 juillet de 9 h à 12 h. Nous organisons deux voyages d'un jour en mai et en août.

Nous demandons au nouveaux retraités de tout âge de se joindre à nous. L'union fait la force...

FESTIVITÉS

La vogue de la Saint-Jean organisée par les Sapeurs-Pompiers a eu lieu le dimanche 19 juin.

Le 12 juin s'est déroulée la kermesse des écoles publiques.

ÉCOLE PRIMAIRE PRIVÉE MIXTE

Elle est composée par l'A.P.E.L. et l'O.G.E.C.

• A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves des Ecoles Libres).

Son but est de grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école. Toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école aux familles et aux maîtres.

Ce bureau est composé:
Président: Camille Vercasson.
Vice-président: Maurice Rouchier.
Trésorière: Marie-Jo Brolles.
Secrétaire: Marie Rissoan.

Cette association regroupe actuellement trente-sept familles.

• O.G.E.C. (Organisme Gestionnaire des Ecoles Catholiques).

L'association a pour objet d'assurer l'entretien et la gestion de l'établissement scolaire ainsi que la gestion de tout ce qui se rapporte de près ou de loin à l'éducation et à l'enseignement.

Ce bureau est composé:
Président: Roger Forel.
Vice-président: Christian Meissat.
Trésorier: Louis Bourret.
Secrétaire: Josette Meissat.

Activités:

- Notre loto: le 2^e dimanche de janvier.
- Concours de pétanque: jeudi de l'Ascension.
- Voyage scolaire familial: courant mai.
- Kermesse: 1^{er} dimanche d'août.

Nous vous remercions de votre participation au concours de pétanque (65 doublettes), et rendez-vous le 7 août pour la kermesse.

A.C.C.A.

Le tir aux pigeons se déroulera les 23 et 24 juillet au château de Manoha où tous les chasseurs doivent être présents, même les futurs, pour au moins une journée de travail (ne serait-ce que pour avoir droit à la ristourne de 200 F. sur la carte). Venez aussi nombreux que le jour de l'ouverture. Amenez vos parents et amis dans ce beau site agréable pour le pique-nique. Nous comptons sur votre présence à tous, pour que notre fête cette année encore soit une grande réussite. Merci de votre bonne volonté car le gibier est cher...

Nous nous excusons auprès de l'A.C.C.A. de la date tardive de parution de ce bulletin qui survient après celle du tir au pigeon. Nous souhaitons que leur fête aura été un succès.

ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

Notre association avait cette année la charge d'organiser la fête de la FREPAC. Malgré un temps incertain, cette fête a connu un immense succès. L'association, par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, remercie la Municipalité, les Sociétés d'Ardoix et toutes les personnes qui ont permis la réussite de cette fête.

Le 27 mai a eu lieu, salle de la mairie, l'assemblée générale. Au cours de cette réunion, un nouveau Conseil d'administration a été élu.

Désigné à bulletin secret, c'est Jean-Claude Micoulet qui devient nouveau président de l'association.

- Vice président: Camille Vercasson.
- Trésorière: Catherine Battandier.
- Trésorier-adjoint: Christian Faurie.
- Secrétaire: Robert Madelon.
- Secrétaire-adjoint: Daniel Benascy.

Ce bulletin est remis à tous les habitants d'Ardoix.

Si vos parents ou amis non résidents désirent le recevoir, faites le savoir à la mairie.

ÉTAT CIVIL

Mariage :

Jean Claude Badel de Chamas avec Agnès Chirol de Quintenas le 11 juin.

Naissances :

Le 8 février : Mylène, chez Roger et Eliane Lestras à Cormes (2^e enfant).

Le 23 février : Evelyne, chez Maurice et Annie Bayle à Cormes (2^e enfant).

Le 7 mai : Aurélie, chez Daniel et Sylvie Cros à Ardoix (1^{er} enfant).

Décès :

Le 24 mai : Albert Mauris, dans sa 69^e année.

ARDOIX (Histoire à suivre...)

Prise entre la Cance au nord, la rivière d'Ay au sud, la commune d'Ardoix peut être regardée comme typique du Piémont Haut-Vivarais. Le village, bâti sur un promontoire, domine la commune, "l'église se trouvant à 378,40 m¹, tandis que le point le plus bas étant la rivière d'Ay à 276,52 m¹."

Notre commune fait partie du canton de Satillieu. Elle compte actuellement 638 habitants pour 1214 hectares.

Ses limites administratives sont les communes de Sarras-Eclassan, Saint-Jeure-d'Ay, Saint-Romain-d'Ay, Quintenas, Vernosc, Talencieux. Essentiellement rurale, sa population a évolué du fait de l'implantation de plusieurs industries textiles par une première usine à Chamas à la fin du XIX^e siècle, une seconde aux Turcs en 1954, puis celle de Munas (TSR) en 1963.

Ardoix fait partie de la contrée du Vivarais appelée "Le pays de Bedos" (Biducessiorum) au nord des Boutières², du gaulois ARD = hauteur, ici suivi d'un suffixe obscur (Ardoxium) à l'époque carolingienne³.

Il y en a qui prétendent que le nom d'Ardoix vient d'Arduus, parce que ce joli plateau planté de vignes et de mûriers sur lequel ce bourg est assis, se termine par les bords escarpés sur l'Ay et la Cance.

Les étymologistes que l'on rencontre à tous les détours de l'érudition locale font appel, au contraire, à Arduina, Arduena, Ardoenna, déesse de la chasse et des forêts chez les Gaulois qui lui attribuaient les mêmes fonctions que les Romains à Diane. Il font observer qu'Ardoix n'est pas loin de la côte de Diane ou Monsieur l'Abbé Caillet suppose qu'un temple de cette déesse a jadis existé. C'est aussi à la déesse Arduena que les forêts des Ardennes auraient emprunté leur nom. Ils apportent encore à l'appui de leur opinion certains vestiges gallo-romains observés entre Ardoix et Saint-Romain-d'Ay⁴.

Pour donner une idée des variations que subissent les noms propres dans les vieux manuscrits, voici le nom d'Ardoix selon les âges : Ardolio (1184), Ardesio (1186), Ardosio (1285), Arduysium (1317), Ardoys (1464), Ardois au XVI^e siècle, Ardoy (1650), Ardoys (1690). C'est vers 1740 qu'Ardoix avec un x apparaît pour la première fois dans les registres d'état civil⁵.

De cet ensemble, nous serions fort tenté de conclure que la première forme du nom (Ardolio) est le fait d'une erreur pour Ardosio, parce que, dans le cas contraire, c'est Ardol ou Ardeuil qui aurait prévalu dans la suite des temps plutôt qu'Ardoix.

A suivre...

1. Ponts et Chaussées. 12. 72.
2. Armand Fourel. Mémoire.
3. Dictionnaire d'Auzat. Rostaing.
4. Docteur Francus. "Voyage autour d'Annonay".
5. Archives municipales.

SUPPLÉMENT

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Roumeysi André — 44 ans, agriculteur, Les Turcs, Ardoix.
Coste-Chareyre René — 36 ans, menuisier, Thoué, Ardoix.
Forel Roger — 43 ans, agriculteur, Chamas, Ardoix.
Bourret Louis — 47 ans, ouvrier, Village, Ardoix.
Brolles André — 34 ans, agriculteur, Coupier, Ardoix.
Malsert Henri — 59 ans, agriculteur, Le Bruas, Ardoix.
Deygas Gérard — 41 ans, ouvrier, Prêpeysseau, Ardoix.
Mousset Michel — 43 ans, ouvrier, Le Monteil, Ardoix.
Muret Léon — 44 ans, agriculteur, Géorier, Ardoix.
Féasson Henri — 54 ans, agriculteur, Les Bruyères, Ardoix.
Biennier Michel — 30 ans, ouvrier, Cormes, Ardoix.
Lacoste Maurice — 47 ans, agriculteur, Le Baud, Ardoix.
Madelon Robert — 35 ans, préposé PTT, Coupier, Ardoix.
Micoulet Jean-Claude — 24 ans, agriculteur, Le Suc, Ardoix.
Rissoan Marie — 40 ans, sans profession, Les Auches, Ardoix.

A VOTRE SERVICE

MAIRIE

Heures d'ouverture :

De 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h tous les jours sauf mercredi et samedi après-midi.

Secrétaire de mairie : M^{me} Duclot.

Employé municipal : M. Desruol

Permanence en mairie : (Tél. 34.40.04)

M. le Maire: lundi de 11 h à 12 h,
vendredi de 14 h à 17 H.

Adjoints: samedi de 11 h à 12 h.

SERVICES

Pompiers :

Téléphone mairie: 34.40.04.

Chef de corps: Robert Vernet, tél. 34.43.91.

S.O.B.E.A. (service des eaux): Tél. 08.12.43.

E.D.F. : Tél. 33.21.55.

Gendarmerie : Tél. 34.96.31.

PTT :

Heures d'ouverture : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Tous les jours sauf samedi après midi.

COMMISSIONS MUNICIPALES ET DÉLÉGUÉS COMMUNAUX

SIVM: Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (voirie, transports scolaires, électricité, etc.).

André Roumeysi et René Coste-Chareyre y représentent notre commune.

CANCE-DOUX: Syndicat Intercommunal de Distribution d'eau.

André Roumeysi et Roger Forel y représentent Ardoix.

S.I.C.O.G.E.C.A.: Syndicat Intercommunal de Construction et de Gestion des Collèges du secteur scolaire de Premier Cycle d'Annonay.

La commune d'Ardoix y est représentée par René Coste-Chareyre et Louis Bourret.

MAISON DE RETRAITE DE SATILLIEU:

La commune d'Ardoix dispose d'un siège au Conseil d'administration. André Roumeysi y est délégué.

Un représentant du Conseil municipal a été désigné pour siéger au Conseil d'administration du Centre de soins de Satillieu. M. Roger Forel a été désigné à l'unanimité.

COMMISSION VOIRIE:

Elle traite tous les problèmes communaux de voirie. Elle est composée de:

Roger Forel	André Brolles
Léon Muret	Henri Malsert
Jean-Claude Micoulet	

COMMISSION SCOLAIRE:

Elle recherche des solutions aux divers problèmes posés par l'organisation scolaire d'Ardoix. Y travaillent:

Louis Bourret
Michel Biennier
Maurice Lacoste
René Coste-Chareyre

COMMISSION BATIMENTS COMMUNAUX:

Elle gère les bâtiments qui appartiennent à la commune (mairie, église, poste, salle des fêtes, écoles, presbytère). Elle est composée de:

René Coste-Chareyre
Gérard Deygas
Léon Muret
André Brolles
Henri Malsert

COMMISSION PERMIS DE CONSTRUIRE ET CERTIFICAT D'URBANNISME:

Cette commission se réunit pour examiner et donner un avis sur les dossiers avant transmission à la Direction départementale de l'équipement.

Elle est composée de:

Maurice Lacoste	Robert Madelon
Gérard Deygas	Henri Féasson
Michel Biennier	Roger Forel
Louis Bourret	René Coste-Chareyre
Michel Mousset	

COMMISSION ORDURES MÉNAGÈRES:

Elle veille au bon fonctionnement du ramassage et de l'élimination des ordures ménagères. Y travaillent:

André Roumeysi	Michel Biennier
Roger Forel	Gérard Deygas
André Brolles	Michel Mousset

COMMISSION AIDE SOCIALE:

Cette commission gère tout ce qui concerne l'aide sociale au niveau communal et notamment les relations avec les organismes départementaux (D.D.A.S.S.). Elle est composée de:

André Roumeysi
Marie Rissoan
Michel Biennier
Louis Bourret
Henri Féasson
Albert Battandier
Louis Fontanet
Joseph Reynaud
Paulette Vernet

COMMISSION ÉLECTRICITÉ:

Elle traite tous les problèmes concernant l'électrification de notre commune (renforcement du réseau, éclairage public, etc.). Les membres actifs de cette commission sont:

André Roumeysi
René Coste-Chareyre
Henri Féasson
Maurice Lacoste

COMMISSION INFORMATION:

Cette commission a été nouvellement créée pour vous informer et pour élaborer ce bulletin. En font partie:

Robert Madelon
Marie Rissoan
Michel Biennier
Louis Bourret
Michel Mousset

aidés de:

Michel Allain
François Dert

AUTRES COMMISSIONS

RÉVISION LISTE ÉLECTORALE:

André Roumeysi
René Coste-Chareyre
Louis Bourret

CHAMBRE DE MÉTIERS:

Michel Mousset
Robert Madelon

CHAMBRE D'AGRICULTURE ET BAUX RURAUX:

Henri Féasson
Roger Forel
Léon Muret
Jean-Claude Micoulet
Henri Malsert

PERSONNEL:

Henri Féasson
Gérard Deygas
André Roumeysi

JEUNESSE ET SPORT:

Roger Forel
Robert Madelon
Louis Bourret
Marie Rissoan
Michel Mousset

COMITÉ DES FÊTES ET SAPEURS-POMPIERS:

Roger Forel
Léon Muret
Marie Rissoan
Robert Madelon
Jean-Claude Micoulet
Michel Biennier

Ce bulletin est remis à tous les habitants d'Ardoix.

Si vos parents ou amis non résidents désirent le recevoir, faites le savoir à la mairie.